

Comité Directeur N°1 du 4 février 2023

Présentiel

Au siège de la FFH, 102 Avenue Henri Barbusse 92700 Colombes

Appel des participants (voir feuille émargement jointe)

Présents ou représentés : 15

En visio-conférence : 4

Absents : 2

Invités : Benoit Gallet, Julien Héricourt, Romain Rausch, Louis Gillet

VOTE DES RESOLUTIONS

1 Approbation de l'ordre du jour modifié

L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

2 Validation du Procès verbal de la consultation du Comité Directeur 28 juin 2022 et du Procès verbal du Comité Directeur N°3 du 1/10/2022

Les 2 PV sont validés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

3. Validation de la nomination de Pierre Roudil à la Chambre de 1^e Instance

La nomination de Pierre Roudil est validée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

4. Modification du tarif concernant les droits d'engagement et la cotisation d'arbitrage pour la Nationale 2 salle , saison 2022-2023 hommes et dames

Le comité Directeur de la FFH valide à l'unanimité, l'usage d'appliquer les droits d'engagement et cotisations d'arbitrage pour la Nationale 2 salle (H et D), uniquement pour les équipes qualifiées en TQ TF, pour la saison 2022 2023 :

- *Droit d'engagement : 480€*
- *Cotisation d'arbitrage : 100€*

Les cotisations des clubs non qualifiés en TQ TF qui auraient été payées au titre de la N2 salle seront remboursées.

Fait à Colombes le 4 février 2023

Isabelle Jouin
Présidente

Jean Michel Dutrieux
Secrétaire Général

24/05/2022

14/02/2023

CSN

FORMULES DE CHAMPIONNATS

SAISON GAZON 2022-2023



ÉLITE DAMES : 10 équipes

1- Première partie / championnat régulier :

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2021-2022. Les rencontres se déroulent en matchs aller et retour sur 18 journées (18 matchs par équipe). En cas de programmation de double journée de championnat sur un même week-end, aucune demande de report de match ne sera autorisée.

A l'issue de cette 1^{ère} partie, un classement est établi, de la place 1 à la place 10 du championnat régulier.

L'équipe classée 1^{ère} sera qualifiée en tant que 2^{ème} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023/2024 (en application des dispositions de la FEH).

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place sont qualifiées pour participer à la phase finale (voir point 2).

L'équipe classée 9^{ème} disputera un barrage contre la 2^{ème} de Nationale 1 Dames Gazon en matchs aller-retour **et sur un même week-end ; les 2 matchs se dérouleront sur les installations de l'équipe 9^{ème} en Elite Dames Gazon.**

- Match aller sur le terrain de l'équipe de division inférieure (Nationale 1 Dames Gazon),
- Match retour sur le terrain de l'équipe de la division supérieure (Elite Dames Gazon).

Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Dames Gazon lors de la saison 2023-2024, tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Dames Gazon en 2023-2024.

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier. Pour ces 2 rencontres, les officiels sont désignés par la CNJA ; les indemnités d'arbitrage sont réparties équitablement entre les 2 équipes de ces 2 matchs de barrage ; les frais d'hébergement et de restauration des officiels sont à la charge du club recevant.

L'équipe classée 10^{ème} évoluera en Nationale 1 Dames Gazon lors de la saison 2023-2024.

2- Deuxième partie / phase finale :

La phase finale du championnat se déroule sur 1 week-end et sur 1 seul terrain (demi-finales le samedi et matchs de classement le dimanche).

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier. Les frais de restauration et d'hébergement des officiels sont à la charge du club organisateur. Les indemnités d'arbitrages sont réparties équitablement entre les 4 équipes de cette phase finale.

- *Demi-finales (samedi) :*

Les équipes classées de 1 à 4 sont qualifiées pour les demi-finales, qui se déroulent **en match sec** en matchs aller et retour sur un même week-end et sur le terrain du mieux classé :

- Demi-finale A : 1^{er} vs 4^{ème} (sur le terrain du 1^{er} / match aller samedi / match retour dimanche).
- Demi-finale B : 2^{ème} vs 3^{ème} (sur le terrain du 2^{ème} / match aller samedi / match retour dimanche).

En cas d'égalité à l'issue de ces 2 matchs : voir Règlement des Compétitions Gazon / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

Suite aux résultats de ces 2 demi-finales, les équipes perdantes disputent un match de classement pour les places 3-4 et les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale (voir ci-dessous).

Suite aux résultats de ces 2 demi-finales, les équipes perdantes disputent un match de classement pour les places 3-4 et les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale (voir ci-dessous).

L'équipe qui remporte les 2 rencontres ou qui remporte 1 rencontre et réalise 1 match nul est déclarée vainqueur.

Dans le cas où chaque équipe remporte 1 victoire, il est fait appel pour les départager, à la fin du temps réglementaire de la 2^{ème} rencontre, à la différence entre les buts pour et les buts contre. Celle qui a une différence de buts positive

~~est déclarée vainqueur.~~

~~Dans le cas où les 2 différences de buts sont égales à 0 : voir le règlement des compétitions / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.3.~~

~~Dans le cas de 2 matchs nuls ou de 2 victoires avec des différences de buts égales à 0, il est procédé à la fin de la 2^{ème} rencontre à une série de shoot-out (titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.3).~~

~~A l'issue de ces 2 demi-finales, les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale (voir ci-dessous).~~

- **Finale *et match de classement places 3-4 (dimanche)* :**

~~La finale se déroule sur 1 match sec.~~

~~En cas d'égalité à l'issue de ce match, sera appliqué le règlement des compétitions : titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.~~

Ces 2 rencontres distinctes se déroulent sur 1 match sec.

En cas d'égalité à l'issue de ces 2 matchs : voir Règlement des Compétitions Gazon / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

L'équipe victorieuse de la finale est Championne de France Gazon en Elite Dames pour la saison 2022-2023 et sera qualifiée en tant que 1^{ère} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023-2024 (en application des dispositions de la FEH).

Si l'équipe Championne de France est identique à celle victorieuse du championnat régulier, l'équipe finaliste sera qualifiée en tant que 2^{ème} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023-2024 (en application des dispositions de la FEH).

NATIONALE 1 DAMES : 10 équipes

1- Championnat régulier :

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2021-2022.

Les rencontres se déroulent en matchs aller et retour sur 18 journées (18 matchs par équipe).

~~En cas de programmation de double journée de championnat sur un même week-end, aucune demande de report de match ne sera autorisée.~~

A l'issue de ce championnat, un classement est établi, de la place 1 à la place 10.

L'équipe classée 1^{ère} est sacrée Championne de France Gazon de Nationale 1 Dames pour la saison 2022-2023.

La 1^{ère} équipe de ce classement en capacité de montée jouera en Elite Dames Gazon pour la saison 2023-2024.

La 2^{ème} équipe de ce classement en capacité de montée disputera un barrage en matchs aller-retour **et sur un même week-end** contre l'équipe classée 9^{ème} en Elite Dames Gazon ; **les 2 matchs se dérouleront sur les installations de l'équipe 9^{ème} en Elite Dames Gazon.**

- ~~• Match aller sur le terrain de l'équipe de division inférieure (Nationale 1 Dames Gazon),~~
- ~~• Match retour sur le terrain de l'équipe de la division supérieure (Elite Dames Gazon).~~

Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Dames Gazon lors de la saison 2023-2024, tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Dames Gazon en 2023-2024.

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier.

Pour ces 2 rencontres, les officiels sont désignés par la CNJA ; les indemnités d'arbitrage sont réparties équitablement entre les 2 équipes de ces 2 matchs de barrage ; les frais d'hébergement et de restauration des officiels sont à la charge du club recevant.

Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} évolueront en Nationale 2 Dames Gazon lors de la saison 2023-2024.

2- Remarques :

Les désignations d'arbitrage pour la Nationale 1 Dames sont gérées par les CRJA des ligues concernées (pour les matchs à domicile).

La CSN fixe comme objectif un championnat Nationale 1 Dames Gazon à 12 équipes pour la saison 2023-2024.

NATIONALE 2 DAMES

La CSN propose l'organisation d'un championnat national sous forme de phase finale (TQ + TF) sur toute la saison 2022-2023 avec application du règlement fédéral des compétitions. **Règlement des Compétitions Gazon gérées par la CSN Saison 2022-2023.**

Les désignations d'arbitrage seront assurées par la CNJA.

Les inscriptions à cette compétition sont faites sur engagement ; tous les clubs affiliés à la FFH peuvent participer à ce championnat.

La formule de ce championnat sera déterminée en fonction du nombre d'équipes engagées.

~~La formule de championnat de cette phase finale sera faite en fonction du nombre d'équipes engagées :~~

- ~~• 1^{ère} partie (TQ),~~
- ~~• 2^{ème} partie (TF, sous forme de matchs de classement)~~

~~L'équipe qui remporte cette formule de ce~~ **championnat sera sacrée Championne de France Gazon de Nationale 2 Dames pour la saison Saison 2022-2023.**

~~Les 4 1^{ères} équipes issues du TF en capacité~~ **premières équipes en droit** de montée accèdent au championnat de Nationale 1 Dames Gazon **en pour la saison 2023-2024.**

ÉLITE HOMMES : 10 équipes

1- Première partie / championnat régulier :

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2021-2022.

Les rencontres se déroulent en matchs aller et retour sur 18 journées (18 matchs par équipe).

~~En cas de programmation de double journée de championnat sur un même week-end, aucune demande de report de match ne sera autorisée.~~

A l'issue de cette 1^{ère} partie, un classement est établi, de la place 1 à la place 10 du championnat régulier.

L'équipe classée 1^{ère} sera qualifiée en tant que 2^{ème} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023/2024 (en application des dispositions de la FEH).

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place sont qualifiées pour participer à la phase finale (voir point 2).

L'équipe classée 9^{ème} disputera un barrage contre le 2^{ème} de Nationale 1 Hommes en matchs aller-retour **et sur un même week-end ; les 2 matchs se dérouleront sur les installations de l'équipe classée 9^{ème} en Elite Hommes Gazon.**

- ~~• Match aller sur le terrain de l'équipe de division inférieure (Nationale 1 Hommes Gazon),~~
- ~~• Match retour sur le terrain de l'équipe de la division supérieure (Elite Hommes Gazon).~~

Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Hommes lors de la saison 2023-2024, tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Hommes Gazon en 2023-2024.

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier.

Pour ces 2 rencontres, les officiels sont désignés par la CNJA ; les indemnités d'arbitrage sont réparties équitablement entre les 2 équipes de ces 2 matchs de barrage ; les frais d'hébergement et de restauration des officiels sont à la charge du club recevant.

L'équipe classée 10^{ème} évoluera en Nationale 1 Hommes Gazon lors de la saison 2023-2024.

2- Deuxième partie / phase finale :

La phase finale du championnat se déroule sur 1 week-end et sur 1 seul terrain (demi-finales le samedi et matchs de classement le dimanche).

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier.

Les frais de restauration et d'hébergement des officiels sont à la charge du club organisateur.

Les frais d'arbitrages sont répartis équitablement entre les 4 équipes de cette phase finale.

- *Demi-finales (samedi) :*

Les équipes classées de 1 à 4 sont qualifiées pour les demi-finales, qui se déroulent en **match sec**. ~~matchs aller et retour sur un même week-end et sur le terrain du mieux classé :~~

- Demi-finale A : 1^{er} vs 4^{ème} ~~(sur le terrain du 1^{er} / match aller samedi / match retour dimanche).~~
- Demi-finale B : 2^{ème} vs 3^{ème} ~~(sur le terrain du 2^{ème} / match aller samedi / match retour dimanche).~~

~~L'équipe qui remporte les 2 rencontres ou qui remporte 1 rencontre et réalise 1 match nul est déclarée vainqueur.~~

En cas d'égalité à l'issue de ces 2 matchs : voir Règlement des Compétitions Gazon / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

Suite aux résultats de ces 2 demi-finales, les équipes perdantes disputent un match de classement pour les places 3-4 et les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale (voir ci-dessous).

~~Dans le cas où chaque équipe remporte 1 victoire, il est fait appel pour les départager, à la fin du temps réglementaire de la 2^{ème} rencontre, à la différence entre les buts pour et les buts contre. Celle qui a une différence de buts positive est déclarée vainqueur.~~

~~Dans le cas où les 2 différences de buts sont égales à 0 : voir le règlement des compétitions / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.3.~~

~~Dans le cas de 2 matchs nuls ou de 2 victoires avec des différences de buts égales à 0, il est procédé à la fin de~~

la 2^{ème} rencontre à une série de shoot-out (règlement des compétitions / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.3).

A l'issue de ces 2 demi-finales, les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale (voir ci-dessous).

- **Finale *et matchs de classement places 3-4 (dimanche)* :**

La finale se déroule sur 1 match sec.

En cas d'égalité à l'issue de ce match, sera appliqué le règlement des compétitions : titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

Ces 2 rencontres distinctes se déroulent sur 1 match sec.

En cas d'égalité à l'issue de ces 2 matchs : voir Règlement des Compétitions Gazon / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

L'équipe victorieuse de la finale est Championne de France Gazon en Elite Hommes pour la saison 2022-2023 et sera qualifiée en tant que 1^{ère} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023-2024 (en application des dispositions de la FEH).

Si l'équipe Championne de France est identique à celle victorieuse du championnat régulier, l'équipe finaliste sera qualifiée en tant que 2^{ème} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023-2024 (en application des dispositions de la FEH).

NATIONALE 1 HOMMES : 12 équipes

Ce championnat est composé des 12 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2022-2023.

Les rencontres se déroulent en matchs aller et retour sur 22 journées (22 matchs par équipe).

~~En cas de programmation de double journée de championnat sur un même week-end, aucune demande de report de match ne sera autorisée.~~

A l'issue de ce championnat, un classement est établi, de la place 1 à la place 12.

L'équipe classée 1^{ère} est sacrée Championne de France Gazon de Nationale 1 Hommes pour la saison 2022-2023 et jouera en Elite Hommes Gazon pour la saison 2023-2024.

~~La 2^{ème} équipe de ce classement disputera un barrage en matchs aller-retour contre l'équipe classée 9^{ème} en Elite Hommes Gazon :~~

- ~~• Match aller sur le terrain de l'équipe de division inférieure (Nationale 1 Hommes Gazon);~~
- ~~• Match retour sur le terrain de l'équipe de la division supérieure (Elite Hommes Gazon).~~

~~Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Hommes Gazon lors de la saison 2023-2024, tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Hommes Gazon en 2023-2024.~~

La 2^{ème} équipe de ce classement disputera un barrage contre l'équipe classée 9^{ème} en Elite Hommes Gazon en matchs aller-retour et sur un même week-end ; les 2 matchs se dérouleront sur les installations de l'équipe classée 9^{ème} en Elite Hommes Gazon.

Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Hommes Gazon lors de la saison 2023-2024, tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Hommes Gazon en 2023-2024.

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier.

Pour ces 2 rencontres, les officiels sont désignés par la CNJA ; les indemnités d'arbitrage sont réparties équitablement entre les 2 équipes de ces 2 matchs de barrage ; les frais d'hébergement et de restauration des officiels sont à la charge du club recevant.

Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} évolueront en Nationale 2 Hommes Gazon lors de la saison 2023-2024.

NATIONALE 2 HOMMES

Première partie / phase de zone :

La 1^{ère} phase de chaque championnat est sous la responsabilité des zones.

Tous les championnats de zones sont gérés suivant le règlement des compétitions gazon de la zone concernée ; ce règlement doit être signé par toutes les ~~CSR~~ des ligues engagées dans la zone concernée et par le président de la CSN.

A l'issue de cette 1^{ère} partie, chaque zone établit un classement et transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour la phase nationale : Titre et Accession (voir ci-dessous), **selon les conditions définies ci-après.**

Les calendriers, résultats et classements des championnats Nationale 2 Hommes Gazon (Zone 1 / Zone 2 / Zone 3 / Zone 4 / Zone 5) doivent être consultables sur le site internet de la FFH : <http://www.ffhockey.org>

En cas de besoin d'informations concernant cette 1^{ère} phase des championnats, merci de contacter les responsables de vos zones.

1- Deuxième partie / phase nationale :

• Tournoi Final (TF) d'Accession :

Seules les équipes 1^{ères} de club peuvent participer à ce tournoi final **(1 seule équipe qualifiée par zone).**

Le championnat disputé doit obligatoirement être intitulé Nationale 2 Hommes Gazon.

Le club organisateur de ce TF n'est pas automatiquement qualifié.

La formule de compétition est déterminée en fonction du nombre d'équipes qualifiées et engagées.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de cette phase finale d'accession accèdent en Nationale 1 Hommes Gazon pour la saison 2023-2024.

• Tournoi Final (TF) du Titre :

Le titre de Champion de France de Nationale 2 Hommes Gazon se joue entre les clubs classés à la 1^{ère} place ~~1^{ères}~~ de chaque zone ; le championnat disputé doit obligatoirement être intitulé Nationale 2 Hommes Gazon.

Le club qui est qualifié suite à ses résultats sportifs en championnat de zone et qui refuse de participer à ce Tournoi Final du Titre s'expose à une amende (~~voir règlement des compétitions~~) **(voir Règlement des Compétitions Gazon) ; en cas de forfait d'une équipe, aucun remplacement ne sera possible.**

La formule de compétition est déterminée en fonction du nombre d'équipes ~~participantes~~ **qualifiées et engagées.**

L'équipe victorieuse de ce Tournoi Final est déclarée Championne de France Gazon de Nationale 2 Hommes pour la saison 2022-2023.

NB : selon les équipes qualifiées à disputer les tournois finaux du Titre et d'Accession, la CSN se réserve le droit de les regrouper en une seule compétition.

NATIONALE 3 HOMMES

1- Première partie / phase de zone :

La 1^{ère} phase de chaque championnat est sous la responsabilité des zones.

Tous les championnats de zones sont gérés suivant le règlement des compétitions gazon de la zone concernée ; ce règlement doit être signé par toutes les ligues engagées dans la zone **concernée** et par le président de la CSN.

A l'issue de cette 1^{ère} partie, chaque zone établit un classement et transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour la phase nationale : Titre et Accession (voir ci-dessous), **selon les conditions définies ci-après.**

Les calendriers, résultats et classements des championnats Nationale 3 Hommes Gazon (Zone 1 / Zone 2 / Zone 3 / Zone 4 / Zone 5) doivent être consultables sur le site internet de la FFH : <http://www.ffhockey.org>

En cas de besoin d'informations concernant cette 1^{ère} phase des championnats, merci de contacter les responsables de vos zones.

2- Deuxième partie / Tournoi Final (TF) du titre :

Le titre de Champion de France de Nationale 3 Hommes Gazon se joue entre les clubs classés à la 1^{ère} place de chaque zone ; le championnat disputé doit obligatoirement être intitulé Nationale 3 Hommes Gazon.

Le club qui est qualifié suite à ses résultats sportifs en championnat de zone et qui refuse de participer à ce Tournoi Final du Titre s'expose à une amende (~~voir règlement des compétitions~~) **(voir Règlement des Compétitions Gazon) ; en cas de forfait d'une équipe, aucun remplacement ne sera possible.**

L'équipe Championne de la Réunion participe à cette compétition (sous réserve de son engagement).

La formule de compétition est déterminée en fonction du nombre d'équipes ~~participantes~~ **qualifiées et engagées.**

L'équipe victorieuse de ce Tournoi Final est déclarée Championne de France Gazon de Nationale 3 Hommes pour la saison 2022-2023.

PHASES FINALES (TQ + TF) JEUNES

1- Challenge Vétérans :

Cette compétition fera l'objet d'un règlement sportif spécifique ultérieur.

2- Catégorie U19G :

La participation est obligatoire pour les clubs d'Elite Hommes inscrits en championnat pour la saison 2022-2023. Tous les autres clubs affiliés à la FFH peuvent participer à cette compétition ; l'inscription se fait sur engagement.

La formule de compétition (temps de jeu, composition des poules, lieux de compétition) est déterminée par la CSN en fonction du nombre d'équipes participantes.

3- Catégorie U19F :

Tous les clubs affiliés à la FFH peuvent participer à cette compétition ; l'inscription se fait sur engagement.

La formule de compétition (temps de jeu, composition des poules, lieux de compétition) est déterminée par la CSN en fonction du nombre d'équipes participantes.

4- Catégories U16F-U16G et U14F-U14G :

Chaque zone a un nombre d'équipes qualifiées à cette compétition en fonction du nombre d'équipes inscrites dans son championnat de zone :

- ➔ Pour un championnat de zone avec moins de 6 équipes engagées : 1 équipe qualifiée.
- ➔ Pour un championnat de zone avec plus de 5 équipes engagées : 2 équipes qualifiées.
- ➔ Pour un championnat de zone avec plus de 10 équipes engagées : 3 équipes qualifiées.

Chaque responsable de zone transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour cette phase finale.

~~La zone qui ne fournit pas le nombre d'équipes attribuées (annexe 2 salle) s'expose à une amende (voir règlement des compétitions).~~

Les clubs organisateurs désignés par la CSN suite à leur candidature pour l'organisation des TQ ne sont pas qualifiés automatiquement pour les TQ/TF.

La composition des poules se fait par tirage au sort avec répartition des 1ers de zones dans chaque poule.

En cas de désistement ou de nombre insuffisant d'équipes participantes, la CSN se réserve le droit de solliciter les responsables de zones pour l'inscription d'équipes supplémentaires.

La formule de compétition des TQ est déterminée en fonction du nombre d'équipes participantes.

A l'issue des TQ, 4 équipes sont qualifiées pour le TF.

Pour le TF, la compétition se déroule en :

- 2 demi-finales (par tirage au sort, **en sachant que 2 équipes d'une même poule en TQ ne peuvent pas se rencontrer en demi-finale de TF**),
- 2 matchs de classement (la finale des gagnants **des 2 demi-finales** pour le titre de Champion de France et la finale des perdants **des 2 demi-finales** pour les 3^{ème} / 4^{ème} places).

L'équipe qui remporte le TF est sacrée Championne de France Gazon de sa catégorie pour la saison 2022-2023.

5- Catégories U12 (TND et TNC) :

~~Ces compétitions feront l'objet d'un règlement sportif spécifique ultérieur.~~

Ces compétitions sont gérées par le pôle « performance sociétale ».

Tarifs cotisations et droits engagements			
Saison 2023-2024			
Cotisation fédérale			
effectifs au 30 juin de la saison précédente			
	depuis 1/07/2018	Saison 2022-2023	Proposition Saison 2023-2024
moins 30 licenciés	70,00 €	75,00 €	75,00 €
31 à 60 licenciés	140,00 €	150,00 €	150,00 €
61 à 90 licenciés	210,00 €	225,00 €	225,00 €
91 à 120 licenciés	280,00 €	300,00 €	300,00 €
121 à 150 licenciés	350,00 €	375,00 €	375,00 €
151 à 180	420,00 €	450,00 €	450,00 €
181 à 210	490,00 €	525,00 €	525,00 €
211 à 240	560,00 €	600,00 €	600,00 €
241 à 270	630,00 €	675,00 €	675,00 €
271 à 300	700,00 €	750,00 €	750,00 €
301 à 330	770,00 €	825,00 €	825,00 €
331 à 360	840,00 €	900,00 €	900,00 €
361 à 390	910,00 €	975,00 €	975,00 €
391 à 420	980,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €
421 à 450	1 050,00 €	1 125,00 €	1 125,00 €
451 à 480	1 120,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
481 à 510	1 190,00 €	1 275,00 €	1 275,00 €
511 à 540	1 190,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €

541 et plus, +80€ par tranche de 30 licenciés
Tous les licenciés sont pris en compte dans le calcul du montant de la cotisation Fédérale

Droits engagement gazon				Proposition		
	Depuis Saison 18 19	PART ffh	Saison 22-23	PART ffh	Saison 23-24	PART ffh
Elite H	690,00 €	100%	750,00 €	100%	750,00 €	100%
Elite D	690,00 €	100%	750,00 €	100%	750,00 €	100%
N1H	580,00 €	100%	630,00 €	100%	630,00 €	100%
N1D	580,00 €	100%	630,00 €	100%	630,00 €	100%
N2D	450,00 €	25%	480,00 €	25%	120,00 €	100%
N2H	450,00 €	25%	480,00 €	25%	120,00 €	100%
N3H	275,00 €	0%	290,00 €	0%	100,00 €	100%
Jeunes toutes catégories	95,00 €	100%	100,00 €	100%	100,00 €	100%

Quand la part FFH est inférieure à 100%, la différence est reversée aux Zones

Droits engagement salle				Proposition		
	Depuis Saison 18 19	PART ffh	Saison 22-23	PART ffh	Saison 23-24	PART ffh
Elite H	690,00 €	100%	750,00 €	100%	750,00 €	100%
Elite D	690,00 €	100%	750,00 €	100%	750,00 €	100%
N1H	580,00 €	100%	630,00 €	100%	630,00 €	100%
N1D	580,00 €	100%	630,00 €	100%	630,00 €	100%
N2D	450,00 €	100%	480,00 €	100%	120,00 €	100%
N2H	450,00 €	100%	480,00 €	100%	120,00 €	100%
Jeunes toutes catégories	95,00 €	100%	100,00 €	100%	100,00 €	100%

Quand la part FFH est inférieure à 100%, la différence est reversée aux Zones

La part régionale sera appelée directement par les ligues/zones organisatrices de la phase régionale
La part régionale sera appelée directement par les ligues/zones organisatrices de la phase régionale
La part régionale sera appelée directement par les ligues/zones organisatrices de la phase régionale
pour les clubs qualifiés en Phase nationale (TQ+TF°)

La part régionale sera appelée directement par les ligues/zones organisatrices de la phase régionale
La part régionale sera appelée directement par les ligues/zones organisatrices de la phase régionale
pour les clubs qualifiés en Phase nationale (TQ+TF°)

Cotisations arbitrage gazon						Proposition	
	Depuis Saison 18 19	PART ffh	Saison 22-23	PART ffh	Saison 23-24	PART ffh	
Elite H	550,00 €	100%	850,00 €	100%	850,00 €	100%	
Elite D	550,00 €	100%	850,00 €	100%	850,00 €	100%	
N1H	550,00 €	100%	850,00 €	100%	880,00 €	100%	
N1D	550,00 €	100%	700,00 €	25%	700,00 €	25%	
N2D	140,00 €	25%	160,00 €	25%	50,00 €	100%	
N2H	140,00 €	25%	160,00 €	25%	50,00 €	100%	
N3H	140,00 €	0%	160,00 €	0%	50,00 €	100%	

la part régionale sera remboursée aux ligues d'appartenance des clubs
 La part régionale sera appelée directement par les ligues/zones organisatrices de la phase régionale
 La part régionale sera appelée directement par les ligues/zones organisatrices de la phase régionale
 La part régionale sera appelée directement par les ligues/zones organisatrices de la phase régionale

Quand la part FFH est inférieure à 100%, la différence est reversée aux Zones

Cotisations arbitrage salle						Proposition	
	Depuis Saison 18 19	PART ffh	Saison 22-23	PART ffh	Saison 23-24	PART ffh	
Elite H	230,00 €	100%	300,00 €	100%	300,00 €	100%	
Elite D	230,00 €	100%	300,00 €	100%	300,00 €	100%	
N1H	230,00 €	100%	300,00 €	100%	300,00 €	100%	
N1D	230,00 €	100%	300,00 €	100%	300,00 €	100%	
N2D	85,00 €	100%	100,00 €	100%	50,00 €	100%	
N2H	85,00 €	100%	100,00 €	100%	50,00 €	100%	

La part régionale sera appelée directement par les ligues/zones organisatrices de la phase régionale
 La part régionale sera appelée directement par les ligues/zones organisatrices de la phase régionale

Quand la part FFH est inférieure à 100%, la différence est reversée aux Zones

Mutations				Proposition	
	Depuis Saison 18 19	Saison 22-23		Saison 23-24	
35+	E/N1	110,00 €	120,00 €	120,00 €	
	autres	55,00 €	60,00 €	60,00 €	
19+	E/N1	260,00 €	290,00 €	290,00 €	
	autres	135,00 €	145,00 €	145,00 €	
19-	E/N1	220,00 €	250,00 €	250,00 €	
	autres	115,00 €	125,00 €	125,00 €	
16-	E/N1	115,00 €	125,00 €	125,00 €	
	autres	55,00 €	60,00 €	60,00 €	
Athletes classés sur liste ministérielle					
16+	E/N1	280,00 €	310,00 €	310,00 €	
	autres	150,00 €	170,00 €	170,00 €	
16-	E/N1	210,00 €	230,00 €	230,00 €	
	autres	105,00 €	115,00 €	115,00 €	
Frais de Gestion					
CNO		17,00 €	20,00 €	20,00 €	
Surclassement supérieur		- €	20,00 €	20,00 €	



TARIFS LICENCES FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY

SAISON 2018/2019						Saison 2019/2020, idem Saison 2019/2020					
Total (Assurance Individuelle Accident incluse)	Part Assurance Individuelle Accident	Sous-Total (Part Régionale + Part Fédérale)	Part Fédérale (dont 2 € dédiés au fonds d'aide à l'emploi au sein des Comités Départementaux)	Part Régionale		Total (Assurance Individuelle Accident incluse)	Part Assurance Individuelle Accident	Sous-Total (Part Régionale + Part Fédérale)	Part Fédérale (dont 2 € dédiés au fonds d'aide à l'emploi au sein des Comités Départementaux)	Part Régionale	
Droit d'adhésion	19,00 €		19,00 €	14,00 €	5,00 €	Droit d'adhésion	20,00 €		20,00 €	15,00 €	5,00 €
Le droit d'adhésion s'applique et s'additionne à la première souscription de licence dans un club pour une personne, pour la saison en cours. Il comprend l'Assurance Responsabilité Civile (1,10 €) et l'Assistance (0,40 €) (tarifs en vigueur à ce jour, susceptibles de révision).						Le droit d'adhésion s'applique et s'additionne à la première souscription de licence dans un club pour une personne, pour la saison en cours. Il comprend l'Assurance Responsabilité Civile (1,10 €) et l'Assistance (0,40 €) (tarifs en vigueur à ce jour, susceptibles de révision).					
Licence Compétition Gazon						Licence Compétition Gazon					
Club						Club					
- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	23,15 €	1,15 €	22,00 €	17,00 €	5,00 €	- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	24,15 €	1,15 €	23,00 €	18,00 €	5,00 €
-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	32,15 €	1,15 €	31,00 €	25,00 €	6,00 €	-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	33,15 €	1,15 €	32,00 €	26,00 €	6,00 €
+19 ans (nés en 1994 et après)	36,15 €	1,15 €	35,00 €	29,00 €	6,00 €	+19 ans (nés en 1995 et après)	37,15 €	1,15 €	36,00 €	30,00 €	6,00 €
+19 ans (nés avant 1994) / +35 ans	46,15 €	1,15 €	45,00 €	37,00 €	8,00 €	+19 ans (nés avant 1995) / +35 ans	47,15 €	1,15 €	46,00 €	38,00 €	8,00 €
Individuelle						Individuelle					
- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	23,15 €	1,15 €	22,00 €	22,00 €	0,00 €	- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	24,15 €	1,15 €	23,00 €	21,00 €	0,00 €
-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	32,15 €	1,15 €	31,00 €	31,00 €	0,00 €	-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	33,15 €	1,15 €	32,00 €	30,00 €	0,00 €
+19 ans (nés en 1994 et après)	36,15 €	1,15 €	35,00 €	35,00 €	0,00 €	+19 ans (nés en 1995 et après)	37,15 €	1,15 €	36,00 €	34,00 €	0,00 €
+19 ans (nés avant 1994) / +35 ans	46,15 €	1,15 €	45,00 €	45,00 €	0,00 €	+19 ans (nés avant 1995) / +35 ans	47,15 €	1,15 €	46,00 €	44,00 €	0,00 €
Licence Compétition Salle						Licence Compétition Salle					
Club						Club					
- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	13,15 €	1,15 €	12,00 €	9,00 €	3,00 €	- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	14,15 €	1,15 €	13,00 €	10,00 €	3,00 €
-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	23,15 €	1,15 €	22,00 €	17,00 €	5,00 €	-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	24,15 €	1,15 €	23,00 €	18,00 €	5,00 €
+19 ans (nés en 1994 et après)	25,15 €	1,15 €	24,00 €	19,00 €	5,00 €	+19 ans (nés en 1995 et après)	26,15 €	1,15 €	25,00 €	20,00 €	5,00 €
+19 ans (nés avant 1994) / +35 ans	28,15 €	1,15 €	27,00 €	21,00 €	6,00 €	+19 ans (nés avant 1995) / +35 ans	29,15 €	1,15 €	28,00 €	22,00 €	6,00 €
Individuelle						Individuelle					
- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	13,15 €	1,15 €	12,00 €	12,00 €	0,00 €	- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	14,15 €	1,15 €	13,00 €	13,00 €	0,00 €
-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	23,15 €	1,15 €	22,00 €	22,00 €	0,00 €	-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	24,15 €	1,15 €	23,00 €	23,00 €	0,00 €
+19 ans (nés en 1994 et après)	25,15 €	1,15 €	24,00 €	24,00 €	0,00 €	+19 ans (nés en 1995 et après)	26,15 €	1,15 €	25,00 €	25,00 €	0,00 €
+19 ans (nés avant 1994) / +35 ans	28,15 €	1,15 €	27,00 €	27,00 €	0,00 €	+19 ans (nés avant 1995) / +35 ans	29,15 €	1,15 €	28,00 €	28,00 €	0,00 €

Total (Assurance Individuelle Accident incluse)	Part Assurance Individuelle Accident	Sous-Total (Part Régionale + Part Fédérale)	Part Fédérale	Part Régionale	Total (Assurance Individuelle Accident incluse)	Part Assurance Individuelle Accident	Sous-Total (Part Régionale + Part Fédérale)	Part Fédérale	Part Régionale		
Licence Loisir					Licence Loisir						
Club					Club						
- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	4,15 €	1,15 €	3,00 €	2,00 €	1,00 €	- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	5,15 €	1,15 €	4,00 €	3,00 €	1,00 €
-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	9,15 €	1,15 €	8,00 €	5,00 €	3,00 €	-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	10,15 €	1,15 €	9,00 €	6,00 €	3,00 €
+19 ans	16,15 €	1,15 €	15,00 €	12,00 €	3,00 €	+19 ans	17,15 €	1,15 €	16,00 €	13,00 €	3,00 €
Individuelle					Individuelle						
- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	4,15 €	1,15 €	3,00 €	3,00 €	0,00 €	- 8 ans / - 10 ans / - 12 ans	5,15 €	1,15 €	4,00 €	4,00 €	0,00 €
-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	9,15 €	1,15 €	8,00 €	8,00 €	0,00 €	-14 ans / - 16 ans / - 19 ans	10,15 €	1,15 €	9,00 €	9,00 €	0,00 €
+19 ans / +35 ans	16,15 €	1,15 €	15,00 €	15,00 €	0,00 €	+19 ans / +35 ans	17,15 €	1,15 €	16,00 €	16,00 €	0,00 €
Licence Arbitre					Licence Arbitre						
Club					Club						
-19 ans et catégories inférieures	13,15 €	1,15 €	12,00 €	9,00 €	3,00 €	-19 ans et catégories inférieures	14,15 €	1,15 €	13,00 €	10,00 €	3,00 €
+19 ans / +35 ans	31,15 €	1,15 €	30,00 €	27,00 €	3,00 €	+19 ans / +35 ans	32,15 €	1,15 €	31,00 €	28,00 €	3,00 €
Individuelle					Individuelle						
-19 ans et catégories inférieures	13,15 €	1,15 €	12,00 €	12,00 €	0,00 €	-19 ans et catégories inférieures	14,15 €	1,15 €	13,00 €	13,00 €	0,00 €
+19 ans / +35 ans	31,15 €	1,15 €	30,00 €	30,00 €	0,00 €	+19 ans / +35 ans	32,15 €	1,15 €	31,00 €	31,00 €	0,00 €
Licence Entraîneur					Licence Entraîneur						
Club					Club						
-19 ans et catégories inférieures	13,15 €	1,15 €	12,00 €	9,00 €	3,00 €	-19 ans et catégories inférieures	14,15 €	1,15 €	13,00 €	10,00 €	3,00 €
+19 ans / +35 ans	31,15 €	1,15 €	30,00 €	27,00 €	3,00 €	+19 ans / +35 ans	32,15 €	1,15 €	31,00 €	28,00 €	3,00 €
Individuelle					Individuelle						
-19 ans et catégories inférieures	13,15 €	1,15 €	12,00 €	12,00 €	0,00 €	-19 ans et catégories inférieures	14,15 €	1,15 €	13,00 €	13,00 €	0,00 €
+19 ans / +35 ans	31,15 €	1,15 €	30,00 €	30,00 €	0,00 €	+19 ans / +35 ans	32,15 €	1,15 €	31,00 €	31,00 €	0,00 €
Licence Service					Licence Service						
Ces tarifs s'appliquent pour l'ensemble des Fonctions de la licence Service, à savoir Dirigeant, Délégué, Médecin, Kiné, Chef d'équipe, Salaré, Autre Bénévole					Ces tarifs s'appliquent pour l'ensemble des Fonctions de la licence Service, à savoir Dirigeant, Délégué, Médecin, Kiné, Chef d'équipe, Salaré, Autre Bénévole						
Club					Club						
-19 ans et catégories inférieures	11,15 €	1,15 €	10,00 €	7,00 €	3,00 €	-19 ans et catégories inférieures	12,15 €	1,15 €	11,00 €	8,00 €	3,00 €
+19 ans / +35 ans	21,15 €	1,15 €	20,00 €	17,00 €	3,00 €	+19 ans / +35 ans	22,15 €	1,15 €	21,00 €	18,00 €	3,00 €
Individuelle					Individuelle						
-19 ans et catégories inférieures	11,15 €	1,15 €	10,00 €	10,00 €	0,00 €	-19 ans et catégories inférieures	12,15 €	1,15 €	11,00 €	11,00 €	0,00 €
+19 ans / +35 ans	21,15 €	1,15 €	20,00 €	20,00 €	0,00 €	+19 ans / +35 ans	22,15 €	1,15 €	21,00 €	21,00 €	0,00 €